

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

UHU GmbH & Co.KG

Herrmannstraße 7 D-77815 Bühl (Baden)

Tel.:0049-(0)7223-284-0

emaill: sds@boltonadhesives.com

Leverancier/Fournisseur/Lieferant:

Bison International Excelsiorlaan 27, B 3

B-1930 Zaventem

tel. +32 3 710 92 92

fax. +32 3 710 92 90

E-mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre Antipoisons: 070 245245 Luxembourg: 8002 - 5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fax: 0049-(0)7223-284-245

BE

1/12 www.bison.net



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétate de méthyle

acétone

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Colle

· Composants dangereux:		
CAS: 79-20-9 EINECS: 201-185-2 Numéro index: 607-021-00-X Reg.nr.: 01-2119459211-47- XXXX	acétate de méthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	50-100%
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol ♦ Flam. Liq. 2, H225; ♦ Eye Irrit. 2, H319	≥2,5-<10%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49- XXXX	acétone Flam. Liq. 2, H225;	≥2,5-<10%
70001		(suite pag

www.bison.net 2/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

BF.

www.bison.net 3/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- · Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

Composants presentant des valeurs-seull à surveiller par poste d	le travaii:
79-20-9 acétate de méthyle	

VL (Belgique) Valeur momentanée: 768 mg/m³, 250 ppm Valeur à long terme: 615 mg/m³, 200 ppm

64-17-5 éthanol

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

67-64-1 acétone

VL (Belgique) Valeur momentanée: 1187 2420* mg/m³, 492 1000* ppm

Valeur à long terme: 594 1210* mg/m³, 246 500* ppm

*jusqu'au 31.12.21

IOELV (EU) Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

·DNEL

www.bison.net

79-20-9 acétate de méthyle

	<u>-</u>	
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	44 mg/kg bw/day
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	44 mg/kg bw/day
Inhalatoire	Consommateur, court, par inhalation	mg/m³ (rat)
		mg/m³ (lapin)
	Consommateur, par inhalation, long terme	131 mg/m³

(suite page 5)

BE ·

4/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

		(suite de la pa	
64-17-5 éth	anol		
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	87 mg/kg bw/day	
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	343 mg/kg bw/day	
Inhalatoire	Consommateur, par inhalation, long terme	950 mg/m³	
67-64-1 ac	étone		
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	62 mg/kg bw/day	
Dermique	Consommateur, dermal(e), long terme	62 mg/kg bw/day	
Inhalatoire	Consommateur, par inhalation, long terme	200 mg/m³	
PNEC			
79-20-9 ac	étate de méthyle		
Eau douce	0,12 mg/l		
Eau de mei	0,012 mg/l		
Sol	0,0416 mg/kg		
64-17-5 éthanol			
Eau douce	0,96 mg/l		
Eau de mei	e mer 0,79 mg/l		
Sol 0,63 mg/kg			
67-64-1 acétone			
Eau douce	10,6 mg/l		
Eau de mei	ner 1,06 mg/l		
Sol	29,5 mg/kg		

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

(suite page 6)

BE

www.bison.net 5/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 5)

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:LiquideIncolore

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:
 Non déterminé.
 Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 55.8-56.6 °C

· Inflammabilité Facilement inflammable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 3,1 Vol %
Supérieure: 16 Vol %
Point d'éclair -13 °C
Température d'auto-inflammation 425 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

pH

Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique à 20 °C:
 Non déterminé.
 4400 mPas

· Solubilité

· **I'eau:** Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log)
Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:
Pression de vapeur à 50 °C:
800 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,987 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont

été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la

caractérisation du mélange.

(suite page 7)

BE

www.bison.net 6/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 6)

· Aspect:

· Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des

mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 65,8 %
 Eau: 0,4 %
 VOC (CE) 65,79 %
 Teneur en substances solides: 33,8 %

· Changement d'état · Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de

danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant
 néant

· **Liquides inflammables** Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Matières et mélanges auto-échauffants

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

métaux néant Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

BF.

www.bison.net 7/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 7)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
79-20-9 ac	79-20-9 acétate de méthyle		
Oral	LD50	3705 mg/kg (lapin)	
64-17-5 éth	64-17-5 éthanol		
Oral	LD50	7060 mg/kg (rat)	
Inhalatoire	LC50/4 h	20000 mg/l (rat)	
67-64-1 ac	67-64-1 acétone		
Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	20000 mg/kg (lapin)	

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- · Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.

(suite page 9)

BE

www.bison.net 8/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 8)

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR/ADN, IMDG, IATA UN1133
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR/ADN 1133 ADHÉSIFS

· IMDG. IATA ADHESIVES

(suite page 10)

BE

www.bison.net 9/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.02.2024 Révision : 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR/ADN



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA III

• 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

· No EMS: F-E,S-D

· Stowage Category A

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

• Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ) 5L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml 3

· Catégorie de transport

· Code de restriction en tunnels E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 5L

(suite page 11)

– BE

www.bison.net 10/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite	de	ıa	page	10)

(Suite de la page 10)
Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
UN 1133 ADHESIVES, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

67-64-1 acétone

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

67-64-1 acétone

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

67-64-1 acétone

3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

(suite page 12)

www.bison.net 11/12



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.02.2024 Révision: 26.01.2024

Numéro de version 17 (remplace la version 16)

Nom du produit: BIS AP ADHESIVE BD 25ML*6 NLFR

(suite de la page 11)

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008		
Liquides inflammables	Règles d'extrapolation	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.	

· Service établissant la fiche technique: UHU QESH

· Contact: UHU QESH

· Date de la version précédente: 15.01.2022 · Numéro de la version précédente: 16

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

12/12 www.bison.net